

CP - Début de la campagne de vaccination

La phase 1 de la campagne de vaccination débutera à Colmar ce lundi 18 janvier à 14h00. Le centre de vaccination est situé au Parc des expositions de Colmar (hall 5/Cabaret).

MODALITÉS :

- Cette première étape est réservée aux personnes de 75 ans et + ou atteintes de certaines maladies avec prescription du médecin.
- Une prise de rendez-vous au préalable est **OBLIGATOIRE** sur la plateforme en ligne "Sante.fr".
- Une pièce d'identité, la carte vitale et l'ordonnance d'éligibilité sont à présenter.
- Cette démarche est totalement gratuite, des tentatives d'escroqueries ont été repérées sur des sites malveillants.
- Ouverture du centre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
- Des créneaux seront progressivement ouverts en fonction du rythme d'approvisionnement en vaccins du centre.

PRISE DE RENDEZ-VOUS : MODE D'EMPLOI

- Se rendre sur sante.fr
- Sélectionner le centre de vaccination du Parc des expositions de Colmar
- Choisir une date et un créneau horaire
- Créer un compte ou se connecter
- Mentionner une adresse mail et un numéro portable

Pour les personnes qui ne peuvent pas s'inscrire en ligne, une centrale d'appel unique pour le Haut-Rhin sera activée **mardi 19 janvier à 8h30** au numéro suivant :

09 70 81 81 61

Pour la meilleure organisation possible du centre de vaccination, seul ce numéro est à contacter. Par conséquent, le standard de la Mairie et du Parc des expositions ne sont pas en mesure de vous donner un rendez-vous.